



**COMMUNE
DE
MURATO**

**Délibération
DL-2023-31**

Date de la convocation : **24/03/2023**

Date d'affichage : **06/04/2023**

Date de publication : **06/04/2023**

Nb Conseillers afférents au CM : **15**

Nb Conseillers en exercice : **15**

Nb Conseillers présents : **12**

Nb Conseillers représentés : **1**

Quorum : **8**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURATO**

SEANCE DU 31 MARS 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente et un mars à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

PRESENTS : M. BERTONCINI Eugène, M. CLEMENTI Albert, M. COPPI Jacques, M. FESSLER Charles, Mme FLORI Céline, M. FLORI Claude, M. GIANSILY Yves, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MAZZONI Pierre-Ange, M. MURATI Joseph-Antoine, M. MURATI Lucas.

ABSENTS : M. IANNELLI François M. LAFFOND Alain.

REPRESENTES : M. ANTONI Francis représenté par M. MAZZONI Pierre-Ange.

Le quorum étant atteint, M. FESSLER Charles a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Modification du plan de financement - Acquisition d'audioguides multimédia pour la visite de l'église Saint-Michel

Monsieur le Maire expose au Conseil

Dans sa séance du 17 Mars 2023, le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement suivant concernant l'acquisition d'audioguides multimédia pour la visite de l'église Saint-Michel. Pour rappel, ce dispositif proposera aux visiteurs un parcours de visite interactif, via un appareil d'audio guidage, agrémenté d'explications et de commentaires sonores sur le contexte historique et sur les différentes représentations figurant sur l'église.

PLAN DE FINANCEMENT

Financiers	Taux	Montant
Collectivité de Corse Dotation quinquennale	70 %	9 022,00 €
Commune	30 %	3 867,35 €
TOTAL		12 889,35 €

Les services instructeurs de la Collectivité de Corse nous indiquent que cette opération n'est pas éligible au titre de la dotation quinquennale. Cependant d'autres dispositifs peuvent être mobilisés, il est proposé à l'Assemblée de modifier le plan de financement comme suit :

MONTANT DE L'OPERATION

**Acquisition d'audioguides multimédia pour la
visite de l'église Saint-Michel**

Selon devis **12 889,35 € HT**

PLAN DE FINANCEMENT

Financiers	Taux	Montant
Collectivité de Corse SADPMC	40%	5 155,00 €
Agence de Tourisme de la Corse	40 %	5 155,00 €
Commune	20 %	2 579,35 €
TOTAL		12 889,35 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Pour : 13	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

- **APPROUVE** la modification du plan de financement ci-dessus exposé.
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
Au registre sont les signatures

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
Claude FLORI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20230331-1_DL-2023-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Publication : 06/04/2023

Le Maire
M. Claude FLORI

